

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 1^{ER} SEPTEMBRE 2016

- **Denis Duverne est nommé Président du Conseil d'administration d'AXA**
- **Thomas Buberl est nommé Directeur général d'AXA**

A la suite de la décision d'Henri de Castries annoncée le 21 mars 2016¹ de quitter ses fonctions et renoncer à son mandat d'administrateur, le Conseil d'administration d'AXA s'est réuni ce jour et a :

- nommé Denis Duverne en qualité de Président non-exécutif du Conseil d'administration,
- nommé Thomas Buberl en qualité de Directeur général du Groupe AXA et l'a coopté en tant qu'administrateur.

Ces nominations sont effectives aujourd'hui.

« *Je suis très honoré de la confiance que le Conseil d'administration me témoigne en me nommant dans cette nouvelle fonction et je me réjouis de poursuivre la gestion très efficace et ouverte de notre Conseil. Je soutiendrai pleinement Thomas Buberl, notre nouveau Directeur général, dans la mise en place de la stratégie du Groupe. Au nom de tous les collaborateurs d'AXA, je souhaite de nouveau remercier Henri de Castries pour tout ce qu'il a accompli et apporté à AXA. A titre personnel, je souhaite également le remercier pour ses inestimables conseils et l'amitié que nous avons construite au fil des années* », a déclaré **Denis Duverne, Président d'AXA**.

AXA annonce également ce jour la constitution d'un nouveau comité *Partners*, qui succède au Comité Exécutif du Groupe. Il sera composé des membres du Comité de Direction, ainsi que de 30 autres dirigeants du Groupe. Il se réunira chaque trimestre afin de travailler sur le développement et la mise en œuvre des initiatives stratégiques clés liées à Ambition 2020.

« *C'est un immense privilège de diriger AXA, et je souhaite remercier le Conseil d'administration pour sa confiance. Je suis déterminé à réussir notre plan stratégique Ambition 2020 avec le soutien de tous nos collaborateurs, et à relever avec enthousiasme les défis à venir. La qualité et la profondeur de notre vivier de talents sont l'un de nos plus grands atouts, et je suis extrêmement fier de la mise en place de ce comité *Partners*, qui compte tant de personnes talentueuses. Ils apporteront leur expérience et leur vision au Comité de direction, et aideront à conduire AXA vers une nouvelle phase de son développement axé sur la transformation de l'expérience client et de notre modèle d'activité* », a déclaré **Thomas Buberl, Directeur général d'AXA**.

Une liste complète des membres du comité *Partners* est disponible ici : <https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/direction-generale>

¹ <https://www.axa.com/fr/newsroom/communiqués-de-presse/henri-de-castries-quitte-ses-fonctions>

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 166 000 collaborateurs au service de 103 millions de clients dans 64 pays. En 2015, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 99,0 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,6 milliards d'euros. Au 31 décembre 2015, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 363 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée intégrale publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42

Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85

François Boissin : +33.1.40.75.39.82

Ghizlane de Casamayor : +33.1.40.75.57.59

Aurore Chaussec : +33.1.40.75.96.20

Mathias Schvallinger : +33.1.40.75.39.20

Relations actionnaires individuels :

+33.1.40.75.48.43

Relations presse :

Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51

Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.
